

Mesdames, Messieurs,

Bienvenue à toutes et à tous.

J'accueille tout particulièrement Madame la Sénatrice Annick Jacquemet, Monsieur le Député Laurent Croisier, Mes homologues maires et adjoints présents, Les membres du conseil municipal, Des membres de ma famille, des amis, et vous chers administrés qui avez souhaité partager ce temps traditionnel des vœux.

Ces vœux 2026 ont une résonance particulière.

Ils marquent en effet la fin d'un mandat débuté en 2020 avec quelques semaines de retard.

Nous avons pris nos fonctions en juin 2020, dans un contexte que chacun se souvient encore très bien : celui de la pandémie de Covid-19 et de ses variants, qui ont profondément bouleversé le début de ce mandat.

En ce début d'année 2026 et dans le cadre de ces vœux, je ne peux pas évoquer le bilan communal, en raison de la période de réserve électorale.

J'ai toutefois eu l'occasion de m'exprimer sur ce sujet à la fin du mois d'août dernier, en qualité de maire sortant

Pour préparer ces vœux un peu particuliers, j'ai relu ceux que j'avais prononcés les années précédentes.

Cet exercice fait apparaître des mots récurrents, révélateurs du contexte et des préoccupations de chaque année.

Je rappelle d'ailleurs que les premiers vœux en présentiel n'ont pu se tenir qu'au premier samedi de l'année 2023.

Cela signifie que, sur un mandat de six ans, seuls trois ans ont réellement permis des échanges directs avec vous inclus aujourd'hui.

Avant cela, les contraintes sanitaires imposaient le distanciel ou des jauge très limitées.

Un début de mandat dans ces conditions, avec une nouvelle équipe a nécessairement rendu plus difficile la création de liens directs et durables.

À travers les vœux des années passées, certains mots se sont imposés naturellement.

Pour les années 2020 et 2021, il était question d'engagement et d'énergie.

Pour 2022 et 2023, sont apparus les mots prudence, responsabilité, moyens humains, transparence, bienveillance, travail, rigueur, sécurité et action communale.

L'année 2024 a mis en lumière la croissance de la population, les besoins, les compétences, mais aussi des réalités plus difficiles liées aux incivilités,

aux violences, et à la remise en cause de l'autorité du maire.

Enfin, en 2025, les mots qui dominaient étaient ceux du bilan, de l'engagement, de la rigueur, de l'organisation, et de ce qui nous rassemble : village ou il fait bon vivre.

En 2024, je m'arrêtai déjà sur un sujet qui n'a cessé de prendre de l'ampleur tout au long de ce mandat : celui des violences faites aux élus, et plus particulièrement aux maires et aux adjoints.

Violences verbales quotidiennes, refus de l'autorité, contestation des décisions, non-respect des règles dont d'urbanisme, mais aussi, plus gravement, agressions physiques.

Ces dernières années, certains maires ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions, tandis que d'autres ont été victimes de tentatives d'assassinat précisément parce qu'ils exerçaient leur autorité légitime au nom de la République. Ces faits, heureusement rares mais profondément marquants, rappellent la gravité des tensions auxquelles peuvent être confrontés les élus locaux.

Ce sont des conditions d'exercice qui, en théorie, ne devraient pas exister.

Et pourtant, dans les faits, elles existent, et restent encore trop peu sanctionnées.

Le statut de l'élu est aujourd'hui en réflexion et en évolution.

Réformer est nécessaire, mais appliquer pleinement les règles déjà existantes l'est tout autant.

Je n'entrerai pas dans le détail d'autres études, notamment celles portant sur la santé mentale des maires, mais elles mettent en évidence le poids des responsabilités, l'accumulation des compétences à maîtriser et les tensions auxquelles les élus locaux sont confrontés, avec des conséquences bien réelles sur leur équilibre psychologique.

Dans ce contexte, un fait mérite d'être rappelé : depuis 2020, le nombre de maires ayant démissionné est particulièrement élevé.

Plus de 2 189 maires ont quitté leurs fonctions au cours de ce mandat, un niveau inédit.6% (450 à 500 /an).

En 2023 un pic de près de deux démissions par jour. (613).

Ces démissions traduisent des situations d'épuisement, des tensions internes, des difficultés personnelles ou professionnelles, et rappellent combien la fonction de maire, malgré son sens profond, peut devenir lourde à porter, en particulier dans les petites communes.

Je profite de la présence de Madame la Sénatrice et de Monsieur le Député, qui participent à l'élaboration des lois, pour souligner l'importance d'un cadre clair, cohérent et protecteur pour les maires et l'ensemble des élus locaux.

Je viens de vous dresser un état des lieux de la situation actuelle en France. Dans le même temps, une étude du magazine *Maire de France* de juillet-août 2025 montre que les citoyens considèrent que le maire demeure la figure politique la plus fiable, bénéficiant du plus haut niveau de confiance des Français, à 69 %, devant les EPCL et loin devant l'ensemble des autres élus nationaux affectés par un climat général de défiance politique.

Les raisons de ce plébiscite reposent sur l'honnêteté du maire (61 %) et sa capacité à tenir ses engagements (50 %). La demande de probité, de transparence et d'exemplarité dans la fonction n'est donc pas seulement perçue comme un facteur de confiance, mais s'impose comme une exigence pour l'ensemble des maires quelle que soit la taille de leur commune.

La demande de compétence, qui fait du maire un technicien polyvalent de l'action publique, n'est mise en avant que par 34 % des personnes interrogées. Les citoyens privilégient donc avant tout les maires qui font preuve d'exemplarité plutôt que ceux qui maîtrisent parfaitement leurs dossiers.

Mais bien évidemment l'un n'empêche pas l'autre mais la renforce.

Dans ce contexte déjà exigeant, s'ajoutent aujourd'hui des interrogations institutionnelles.

L'éventualité de l'organisation d'élections législatives en même temps que les élections municipales, si elle devait se confirmer, complexifierait encore davantage la tâche des maires et de leurs équipes.

Elle poserait aussi la question de la lisibilité et de la légitimité du mandat municipal, alors même que ces élections locales constituent un pilier essentiel de la confiance démocratique.

Malgré ces contraintes, malgré la charge de travail et les responsabilités, je retiens de ce mandat une expérience riche et profondément humaine.

Je reste confiante pour l'avenir, convaincue que l'engagement, le dialogue et le sens collectif permettent toujours de faire avancer les choses.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026,
une bonne santé,
et des projets porteurs de sérénité et de confiance.

Je vous invite maintenant à partager le verre de l'amitié.

